

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE
 Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.
 POUR L'ÉTRANGER, les frais de poste en sus
 Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

22 — Rue de Lorraine — 22

Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé
 deux exemplaires sont insérés dans le journal
 Les manuscrits non insérés seront rendus

INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne ; Annonces, 25 cent.
 Pour les autres insertions, on traite de gré à gré

S'adresser au Gérant. 22, rue de Lorraine

Monaco, le 31 Mars 1896

NOUVELLES LOCALES

S. Exc. M. Olivier Ritt s'est inscrit samedi à la villa des Terrasses, sur les registres de S. M. l'Impératrice douairière et de S. A. I. le Grand-Duc Michel, et à Nice, au Grand-Hôtel, où est descendu S. M. le Roi des Belges.

Le grand-duc Alexis, accompagné du duc et de la duchesse Eugène de Leuchtenberg, du prince et de la princesse Bariatsky, du capitaine de vaisseau Niloff, aide de camp du grand-duc, et d'une nombreuse suite, est arrivé mardi à Monte Carlo, à l'hôtel de Paris ; ils occupent une partie des somptueux appartements de la Rotonde.

S. A. R. le Duc de Cambridge est également arrivé le 27 mars à Monte Carlo.

S. M. le Roi des Belges, Léopold II, arrivé vendredi à Nice, est venu dès le lendemain visiter les jardins de Monte Carlo.

Régates de Monaco. — Mercredi a été courue la troisième épreuve du prix de l'Union des Yachts Français. Le départ a eu lieu à 10 heures du matin ; parcours : 10 milles.

Cocktail est arrivé premier à 1 h. 45' 49" ; second, **Dioule**, à 2 h. 28" .

Cocktail ayant gagné deux épreuves sur trois est donc le vainqueur du prix de l'Union.

La réclamation de **Facaire** relativement à la course du 23 est retirée. Ce yacht est donc 2^e dans la série des yachts au-dessus de 10 tonneaux et n'excédant pas 20.

Mercredi a été également courue la croisière de Monaco à Nice, qui est pour ainsi dire le trait d'union entre les régates de la Principauté et celles de Nice.

Cette course était ouverte à tous les yachts ayant pris part aux courses de la première journée des régates de Monaco.

Elle comportait deux séries : la première comprenant les yachts au-dessus de 10 tonneaux ; la seconde, les yachts n'excédant pas 10 tonneaux.

Les prix se décomposaient comme suit : 1^{er} prix, une médaille de vermeil ; 2^e prix, une médaille d'argent ; 3^e prix, une médaille de bronze, ce pour chacune des deux séries.

La croisière a donné les résultats suivants :

Première série : 1^{er}, **Samphire** ; 2^e, **Ailsa** ; 3^e, **Satanita**.

Deuxième série : 1^{er}, **Nike** ; 2^e, **Dushz-Queen** ; 3^e, **Rush**.

Dimanche ont eu lieu, sur le boulevard de la Condamine, selon le programme indiqué, les grandes courses internationales organisées par le Sport Vélocipédique Monégasque. S. Exc. le Gouverneur Général honorait la fête de sa présence. De nombreux fonctionnaires y assistaient ainsi que l'élite de la société monégasque. Beaucoup de monde à toutes les tribunes.

Voici les résultats de cette belle journée :

1^{re} course (Seniors du S. V. M.) : 1^{er} Viguié, 5' 37" 4/5 ; 2^e Trois-Etoiles, 5' 38" ; 3^e Xhrouet, à quatre longueurs.

2^e course (Juniors du S. V. M.) : 1^{er} Victor, 3' 56" ; 2^e, Michel-Ange Ferrero, 3' 56" 3/5 ; 3^e, Boisson, 3' 57" 1/2.

3^e course (régionale) : 1^{er} Géo, 8' 11" 1/5 ; 2^e Reboul, 8' 11" 2/5 ; 3^e Viguié, 8' 13" .

4^e course (internationale) : 1^{er} Géo, 8' 9" 2/5 ; 2^e Reboul, 8' 9" 4/5 ; 3^e Parmac, 8' 10" 3/5.

5^e course (honneur) : 1^{er} Géo.

Immédiatement après les courses, un vermouth d'honneur est offert dans les salons du S. V. M. aux présidents des Sociétés Monégasques, aux coureurs, aux présidents des Sociétés vélocipédiques du littoral et aux membres du S. V. M.

M. Letainturier lève son verre et boit à la santé de LL. AA. SS. le Prince et la Princesse de Monaco, de S. Exc. M. le Gouverneur Général, membre d'honneur du S. V. M., remercie MM. Marquet et de Loth d'avoir bien voulu rehausser par leur présence les courses vélocipédiques et termine par un mot aimable pour la presse

La distribution des récompenses a clos la réunion.

La Société Chorale l'*Avenir*, avant de se rendre au Concours musical de Chalon-sur-Saône qui aura lieu les 15 et 16 août prochain, organise une Tombola, dont le principal objet d'art est un superbe bronze signé Lévy, d'une valeur de 900 fr. Le prix du billet est de 0 fr. 50.

La Tombola sera tirée le jour de la fête que se propose de donner la Société et dont le programme sera publié ultérieurement.

Nous ne doutons pas du succès de la tombola et de la fête ; la Société Chorale, par son travail constant et les lauriers qu'elle a déjà remportés à Grenoble et à Lyon où elle a porté haut le renom artistique de la Principauté, est digne des plus grands encouragements ; ils ne lui feront pas défaut.

On nous informe que le dimanche 12 avril prochain, la Colonie Italienne de Monaco donnera, sous la présidence de S. A. S. Madame la Princesse de Monaco, une fête au profit de ses pauvres. Elle aura lieu au Palais des Beaux-Arts. Le programme sera publié ultérieurement.

Au cours du dernier concert international, donné dimanche 22 mars, à Monte Carlo, sous la direction du maestro Jehin, et qui était consacré à l'audition d'œuvres symphoniques italiennes de Tito Piccoli, Scontrino, Tesorone, Campana, Franceschini et Giov. Bolzoni, — on a beaucoup applaudi deux ravissantes cantatrices, M^{lles} Jeanne et Marthe Morini.

M^{lle} Jeanne Morini a obtenu un très vif succès en chantant avec un art exquis l'*Arioso* de Léo Delibes. M^{lle} Marthe Morini a été acclamée dans la sérénade de *Mignon*.

Les deux sœurs, ensuite, ont été fêtées à juste titre en un duo de Campana, *La Danza*, où elles furent cantatrices délicieuses.

Les fleurs et les bravos ont salué le talent et la beauté de ces charmantes artistes.

Actes de probité. — Le sieur Chiabaut, garde d'intérieur au Casino, a déposé au Commissariat de police de Monte Carlo, un diamant que sa femme avait trouvé la veille ;

Le sieur Bracco, balayeur, a déposé au même Commissariat un collier de chien, portant le nom de baron P. de la Grange ;

Le carabinier Aubergat, de la brigade de Saint-Roman, a également déposé un éventail, une face-à-main et une lettre décachetée ;

Le sieur Caubère, artiste musicien, a déposé au même Commissariat de police, un petit mantelet de dame, qu'il a trouvé sur le boulevard Peirera ;

L'agent de police Cristini a déposé au Commissariat de police de la Condamine, un porte-monnaie contenant une petite somme d'argent, qu'il a trouvé sous les Halles ;

Le sieur Thérèse Garin, employé à la gare de Monte Carlo, a déposé au Commissariat de police, un bouton de chemise en or, orné de pierres précieuses ;

Le sieur Paul Vallaghi, employé au Casino, a trouvé un parapluie qu'il a déposé au Commissariat de police de Monte Carlo, où M^{me} Constantine, demeurant hôtel de Rome, venait déjà de déposer une colerette de dame ;

Enfin le nommé Pastorelli, âgé de 14 ans, employé de banque à Monte Carlo, a trouvé une montre en nickel, qu'il a également déposée.

On peut retirer les objets non réclamés à la Direction de la police, à Monaco.

Le sieur Falconis, groom au café de Paris, a déposé au Commissariat de Police de Monte Carlo, un bracelet en or, orné d'un diamant, qu'il avait trouvé sur la terrasse du café. Ce bijou appartenait à M^{lle} Engel à qui il a été rendu ;

Lucie Muratore, âgée de 8 ans, demeurant villa des Platanes, boulevard de l'Ouest, à la Condamine, a trouvé un bracelet en or, orné d'une turquoise, qu'elle s'est empressée d'aller déposer au Commissariat de police, où il a été rendu à sa propriétaire, M^{lle} Broys, qui a laissé cinq francs de récompense à l'honnête enfant.

Une seule condamnation correctionnelle a été prononcée cette semaine par le Tribunal Supérieur : celle d'un nommé Fernand Joye, âgé de 29 ans, sans profession ni domicile, à trois mois de prison, pour vagabondage et introduction dans l'enceinte du chemin de fer.

Les deux représentations de la *Damnation de Faust*, la semaine dernière, ont eu le succès qu'on pouvait en attendre, avec des interprètes comme M^{me} d'Alba, MM. Van Dyck et Melchissédéc.

Tous trois ont été chaleureusement applaudis, ainsi que la Zucchi, la mime incomparable qui interprète de façon exquise la scène de la séduction.

Les décors sont superbes et ont été très admirés. La semaine prochaine, *Ghiselle* (création), opéra en trois actes et quatre tableaux, musique de César Franck.

Demain mercredi, au Palais des Beaux-Arts, conférence de M. Henry Bauer; auditions de M^{lle} Félicia Mallet.

Judi 2 et samedi 4 avril, représentations de M. Coquelin cadet, de la Comédie-Française, avec le concours de M^{lle} Vrignault, du Vaudeville.

Mercredi 8 avril, dernière conférence de M^{me} Thénard.

PALAIS DES BEAUX-ARTS

Voici la liste des numéros gagnants sortis dans les neuf premiers tirages :

11	—	13	—	168	—	317	—	378	—	396
426	—	438	—	456	—	458	—	476	—	494
575	—	622	—	676	—	779	—	781	—	790
824	—	827	—	883	—	885	—	935	—	980
1031	—	1041	—	1047	—	1121	—	1150	—	1213
1259	—	1262	—	1336	—	1345	—	1402	—	1593
1606	—	1840	—	1847	—	1932	—	1945	—	1970
2085	—	2116	—	2244	—	2302	—	2320	—	2392
2398	—	2427	—	2479	—	2518	—	2540	—	2591
2688	—	3010	—	3148	—	3331	—	3508		

LAWN-TENNIS DE MONTE-CARLO

Voici les résultats du grand handicap qui s'est joué sur les courts du Lawn-Tennis de Monte-Carlo, 39 joueurs y prennent part :

1^{er} tour : Voodgate bat Girard (72-69); Schuldam bat Vardop (72-70); Collinet bat Branch (72-42); Hillyard bat Fagge (72-35); Ramelot bat Hutchison (72-52).

2^e tour : Masse (a bye) bat Nicholson (72-45); Fombertaux bat Ker (72-61); Livingston bat Custot (72-64); Voodgate bat Schuldam (72-65); Hillyard bat Collinet (72-55); Warden bat Ramelot (72-62); Rice bat G. de St-Cyr (72-50); P. Whiteway bat L. Whiteway (72-65); Larose bat Harden (72-64); Gordon bat de Robiglio (72-54); Fassitt bat Grimley (72-65); Morgenstern bat Vindry (72-64).

3^e tour : Masse bat Bryce (72-64); Evans bat Berretts (72-45); Fombertaux bat Livingston (72-66); Hillyard bat Voodgate (72-21); Warden bat Rice (72-65); P. Whiteway bat Larose (72-70); Langley bat Hay-Gordon (72-60); Fassitt bat Morgenstern (72-70).

4^e tour : Evans bat Masse (72-64); Hillyard bat Fombertaux (72-68); Hillyard bat Evans (72-64); P. Whiteway bat Langley (72-64).

On a beaucoup admiré la forme merveilleuse du fameux champion anglais Hillyard, qui, malgré le top weight de — 30 qu'il portait, a gagné l'épreuve, battant 5 redoutables adversaires qui, à maintes reprises, ont forcé l'excellent joueur à s'employer énergiquement pour arriver à la victoire. On a également remarqué le brillant jeu de M. Fombertaux, un débutant de beaucoup d'avenir, et de M. Collinet, qui ont fréquemment soulevé les applaudissements de la nombreuse et élégante assistance qui se pressait sur les pittoresques courts du Lawn-Tennis-Club.

Résultats du grand handicap double pour messieurs. — 1^{er} tour : Vardrop et Custot battent Massa et Ramelot (72-68); Fassitt et Evans battent Livingston et Schuldam (72-68); Collinet et Fombertaux battent Ker et Edwards (72-55); De Veauce et Bryce battent Cassels et Nicholson; L.-L. Whiteway et P. Whiteway battent Hillyard et Bacon (72-68); Ash et Girard battent Brauch et Barretto; C. P. Warden et R. Warden battent Gordon et Morgenstern (76-74); Langley et Robiglio battent Both et Rice (72-63).

2^e tour : Collinet et Fombertaux battent Vardrop et Custot (72-55); De Veauce et Bryce battent Fassitt et Evans (72-69); L. Whiteway et P. Whiteway battent C. P. Warden et R. Warden (72-64); Langley et Robiglio battent Ash et Girard (72-57).

3^e tour : Collinet et Fombertaux battent De Veauce et Bryce (72-46); L. Whiteway et P. Whiteway battent Langley et Robiglio (72-70).

Finale : L'équipe française Collinet et Fombertaux, 1^{er} prix, bat l'équipe anglaise des frères Whiteway (72 points à 63).

Brillante victoire de l'excellente équipe française, très homogène et très sûre d'elle-même. C'est par une triple salve d'applaudissements qu'a été accueillie la victoire de la jeune équipe sur celle des frères Whiteway, qui, elle même hier, avait

battu très brillamment l'équipe Hillyard et Bacon, les grands favoris de l'épreuve. Ce beau succès fait honneur au Club de Monte-Carlo dont les deux excellents équipiers font partie depuis le commencement de la saison.

TIR AUX PIGEONS DE MONACO

Judi 26 mars 1896

Dix-neuf tireurs ont pris part au Onzième Prix supplémentaire qui a été gagné par MM. Bégule et comte Voss, premiers, 7 sur 7; troisième, M. Walters, 6 sur 7.

Les autres poules ont été gagnées par MM. le Comte de Neiva, Strelock et Roberts.

Samedi 28 mars

Vingt tireurs ont pris part au Douzième et dernier Prix supplémentaire qui a été gagné par MM. Doris et Roberts, premiers, 11 sur 11; troisième, M. Mack, 10 sur 11.

Les autres poules ont été gagnées par MM. Strélock, le comte Zamoyski, d'Hayes, Shaw Kennés, Manville et Lo.

CHEMIN DE FER DE LA TURBIE

La Compagnie du Chemin de fer de la Turbie nous prie de porter à la connaissance de MM. les voyageurs que dès le mercredi 1^{er} avril un nouveau train régulier sera mis en circulation aux heures suivantes :

Départ de Monte Carlo, 8 heures du matin.

Départ de la Turbie, 8 heures 30 matin.

CHRONIQUE DU LITTORAL

Nice. — Les régates ont commencé dimanche par la grande course à la voile à laquelle ont pris part les yachts suivants : *Ailsa*, *Satanita*, bien connus sur tout le littoral; *Bebelle*, à M. de Thory, côtre français, 20 tx; *Samphire*, à MM. Paget et Goelet, côtre anglais, 20 tx; *Stéphanie*, à M. Fouquier, côtre français, 17 tx; *Alyette*, à M. de Tholozan, côtre français, 9, 8 tx; *Saint-Martial*, à M. de Rochechouart, côtre français, 9, 7 tx; *Fleurs de Lys*, à M. Serrailier, côtre français, 5, 1 tx; *Anglia*, à M. Or-Ewing, lougre anglais, 5 tx; *Lolo*, à MM. Nano et Lambroux, côtre français, 4, 9 tx; *Slomka*, à MM. Barton et Johnston, côtre anglais, 5 tx; *Leda*, à M. Zafropoulo, lougre français, 4, 7 tx; *Dusky Queen*, à M. C. D. Rose, côtre anglais, 5, 2 tx; *Myrta*, à M. Grandval, côtre français, 2, 7 tx; *Caprice*, à M. Payet, lougre anglais, 2, 1 tx; *Shebbeal II*, à M. O'Neil, lougre anglais, 2 tx; *Lerina*, à M. de Pourtales, sloop français, 2 tx; *Ratoune*, à M. Chatand, sloop français, 0,98 tx; *Maud*, à MM. Putteney, sloop anglais, 0,98 tx; *Amilcar*, à Mme Catalone, sloop français, 0,76 t.; *Olga*, à M. D. C. Hebenstreit, sloop russe, 0,76 t.; *Va-Partout*, à MM. Garaccio, sloop français, 6 tx.

Après des péripéties, trop longues à relater, le prix a été gagné par *Stéphanie*; venaient ensuite : *Ailsa*, *Samphire* et *Satanita*.

La course des solitaires, qui devait avoir lieu à 1 h. 15, a été renvoyée, à cause du temps, à jeudi prochain, à 8 h. 1/2 du matin.

Voici maintenant les résultats des régates à l'aviron qui ont eu lieu dans l'après-midi et ont été suivies avec intérêt par un public nombreux :

Bateaux armés en pêche, 6 rameurs. — 1^{er} *Républicain* (120 fr.); 2^e, *St-Joseph* (60 fr.); 3^e, *Favori* (40 fr.).

Bateaux quelconques, 2 rameurs de couple. — 1^{er} *Hirondelle* (80 fr.); 2^e, *Fou-Tchéou* (40 fr.); 3^e, *Jeune Fanny* (30 fr.); 4^e, *Cygne* (20 fr.).

Yoles de yachts — 1^{er}, *Ursule* (150 fr.); 2^e, *Aventurière* (75 fr.); 3^e, *Floréal* (50 fr.).

Youyous à la godille — 1^{er}, *St-André* (50 fr.); 2^e, *Rover* (30 fr.); 3^e, *Réveuse* (20 fr.).

Cette dernière course, qui a beaucoup diverti les spectateurs, avait réuni 7 partants.

— Voici les inscriptions reçues par le Club de la Voile, pour les régates internationales à l'aviron, qu'il organise le dimanche de Pâques, 5 avril prochain :

Canoës : C. N. Libourne, S. N. Basse Seine, V. N. Lyon, S. R. Monaco, S. N. Marne (deux inscriptions), C. N. Nice, C. V. Nice.

Deux juniors : S. N. Basse-Seine, S. R. Monaco, C. N. Nice, C. V. Nice.

Quatre juniors : S. N. Basse-Seine, Régates Lyonnaises, Marseillan, S. R. Monaco, S. N. Cannes, C. N. Nice.

Quatre seniors : S. N. Basse-Seine, Régates Lyonnaises, C. N. Libourne, Marseillan.

Huit : la S. N. de la Basse-Seine est seule inscrite, les autres sociétés ne possédant pas encore de bateau de mer à huit.

Les courses les plus intéressantes seront : celle à quatre juniors qui réunira six partants et celle de canoës dans laquelle nous verrons en présence M. Sartori, de la S. N. Marne, champion d'Europe à deux, quatre et huit rameurs; M. Behé, également de la Marne et fort connu à Nice; M. de Launay, de la Basse-Seine, ancien coéquipier de M. Gresset; M. Caumont, de Libourne, un vétéran de l'aviron qui a couru à Nice, en 1883-84 et M. Wegelin, de Lyon. Le prix spécial pour le rameur de la Fédération de la Méditerranée donnera, dit-on, lieu à une belle lutte entre M. Krouglopoleff, du C. N. Nice, champion de la Méditerranée, et M. Biancheri, de la S. R. Monaco. Ce dernier montera le canoë qu'il a acquis de Demaré et que le champion de France montait l'année dernière à Nice.

La Turbie. — S. M. l'Impératrice douairière de Russie, Marie Feodorowna, accompagnée du grand-duc Michel et de la grande-duchesse Olga, son fils et sa fille, est arrivée vendredi soir à la villa des Terrasses.

Le train impérial est entré à 8 heures un quart en gare de la Turbie-sur-Mer, où attendaient S. A. I. le grand-duc Georges, Czarewitch, le grand-duc Alexis, le grand-duc et la grande-duchesse Pierre de Russie; les princes et princesses Alexandre et Pierre d'Oldenbourg; le grand-duc et la grande-duchesse de Mecklembourg-Schwerin; le duc et la duchesse Eugène de Leuchtenberg; le duc et la duchesse Georges de Leuchtenberg.

Sur le quai se trouvaient également le baron de Stakelberg, M. de Batourine, consul de Russie à Nice; M. Paoli, commissaire-spécial attaché à la personne du Czarewitch; M. Creutzer, le lieutenant-colonel de la gendarmerie des Alpes-Maritimes, et le capitaine Poyet.

De nombreux gendarmes venus de Nice exerçaient une active surveillance à la gare et aux environs; des hommes d'équipe, envoyés par la gare de Monaco, assuraient le service sur le quai.

La petite gare de la Turbie avait été décorée avec goût. La façade était pavoisée de drapeaux français et russes. A l'entrée un portique en velours rouge et or, entouré d'arbustes, la salle des pas perdus, transformée en salon d'attente, était garnie de plantes rares, un grand tapis recouvrait le quai jusqu'à la voie.

Sa Majesté était debout sur la plate-forme de son wagon-salon. Elle reçut d'abord le grand-duc Georges qu'elle a longuement embrassé, puis le grand-duc Alexis et, descendant du train, reçut les baisers des princes et princesses présents.

L'Impératrice est ensuite montée dans un landau avec ses deux fils et sa fille. Les nombreux curieux qui l'attendaient à la sortie l'ont saluée par les cris de Vive la Russie! Elle s'est immédiatement rendue à la villa des Terrasses.

Pour la suite de Sa Majesté, qui se compose d'environ trente personnages de la Cour et d'un nombreux personnel domestique, on avait loué depuis quelques jours la villa Giulia, à M. Masse, et la villa des Fleurs, à M. Marquet.

Une grande animation règne depuis lors dans le quartier. Les visites sont fréquentes dans ces diverses résidences et la route est sans cesse sillonnée de brillants équipages.

LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du Journal de Monaco)

La presse s'occupe beaucoup en ce moment de l'arrivée de l'Impératrice douairière de Russie à la Turbie. La souveraine russe est accompagnée dans ce déplacement, qui durera six semaines, par ses enfants, le grand-duc Michel et la grande-duchesse Olga, du prince Galitzine, grand maître de la Cour de l'Impératrice douairière, du comte Golenistcheff-Koutousoff, chef de sa chancellerie,

de la comtesse Golenistcheff-Koutousoff et de M^{lle} d'Ozoroïff, demoiselle d'honneur. Le train impérial, composé de douze voitures, attendra à Monaco le départ de l'Impératrice douairière qui se rendra à Moscou pour assister aux cérémonies du couronnement du Tzar.

Le grand-duc Georges a fait savoir qu'il était profondément touché de l'excellent accueil qu'il avait reçu. Ce n'est pas d'aujourd'hui d'ailleurs que la famille impériale de Russie a eu à se louer des sympathies qui lui ont été témoignées sur le littoral Méditerranéen.

En 1858, le grand-duc Constantin, sa femme et ses trois enfants débarquaient à Villafranca, aujourd'hui Villefranche-sur-Mer, et étaient obligés de se diriger vers Nice à pied; l'escorte et la voiture qui devait les transporter ne les rejoignirent que sur la route. Malgré une pluie intense, une foule respectueuse était venue les saluer sur leur passage. A Nice, les augustes voyageurs furent reçus avec une grande affabilité par la grande-duchesse Catherine, qui donna une splendide réception dans le palais qu'elle habitait.

Je trouve dans la collection du *Monde Illustré* de 1864, de nombreuses gravures qui montrent l'importance qu'on attachait alors à la présence sur le littoral de la famille impériale de Russie. On y voit un dessin représentant la villa Peillon, résidence de LL. MM. l'Empereur et l'Impératrice de Russie à Nice, un dessin représentant la visite de l'Empereur Alexandre à la caserne des chasseurs à pied au moment du repas des soldats, une vue de la rade de Villefranche avec l'escadre russe au mouillage, un croquis du punch offert par les officiers français aux officiers russes accompagnant le Tzar, un dessin représentant un bataillon de chasseurs à pied rencontrant la voiture de S. M. l'Impératrice de Russie sur la promenade des Anglais et rendant les honneurs militaires.

Ces souvenirs rétrospectifs montrent que même avant l'alliance franco-russe, il y avait de vives sympathies entre les deux peuples.

La France, du reste, a toujours été très hospitalière pour les rois et les princes et, même en République, c'est la terre de repos qu'ils préfèrent.

Cette semaine, le roi des Belges, accompagné de la princesse Clémentine, sa fille, du baron Snoy, son officier d'ordonnance, et d'une suite assez nombreuse, a traversé Paris dans le plus strict incognito en se rendant à Nice.

L'archiduc Frédéric, frère de la reine-régente d'Espagne, et l'archiduchesse Isabelle, sont arrivés à Paris et sont descendus à l'hôtel Meurice. Le comte Wolkenstein-Trostburg a donné en leur honneur un grand déjeuner. La table de la grande salle à manger de l'hôtel de l'Ambassade était décorée de sept corbeilles en saxe fleuries de roses, de boules de neige et de muguet. Après le déjeuner, l'archiduc Frédéric et l'archiduchesse Isabelle, se sont rendus au palais de Castille où ils ont été reçus par la reine Isabelle qui, le même jour, leur a rendu leur visite et leur a envoyé une splendide corbeille de fleurs.

La photographie d'amateurs est de plus en plus à la mode et les fervents de cet art à la portée de tous s'occupent beaucoup de la « photographie de l'invisible ». Ce sera très distingué de reproduire les expériences que connaissent ceux de nos lecteurs qui ont assisté aux conférences et aux projections qui ont été faites récemment au Palais des Beaux-Arts de Monaco.

Le Czarewitch, qui « opère lui-même », selon la formule de Pierre Petit, s'est particulièrement intéressé à la découverte nouvelle, dont le maître français le plus autorisé est M. Albert Londe, chef du laboratoire photographique de l'hospice de la Salpêtrière. Je viens d'assister à des expériences nouvelles qui sont fort curieuses et qui ont surpris les médecins et les chirurgiens.

Le Czarewitch en a eu un avant-goût, il y a une dizaine de jours, à la villa des Terrasses et il a été si intéressé par les explications et les projections de l'ingénieur M. Maurice Vidal, qu'il lui a offert en souvenir une magnifique épingle en diamants.

L'appareil indispensable pour faire la « photographie de l'invisible », c'est la bobine Rum Korft. Rum Korft, qui naquit au commencement de ce siècle en Allemagne, était un simple ouvrier. Il reçut pour ses appareils une médaille de 1^{re} classe à l'Exposition de 1855; en 1858, il fut décoré de la Légion d'honneur; en 1864, il reçut le grand prix de 50,000 francs, créé pour récompenser la meilleure application de l'électricité. On voit que le jury avait bien jugé.

La science appliquée a chaque jour des adeptes plus fervents. En ce moment les aéronautes préparent leurs aérostats pour des expériences qu'ils tenteront dès que le printemps sera plus avancé. On parle beaucoup du projet de deux hardis aéronautes qui auraient l'intention, au moment des fêtes de Moscou, de partir en ballon de la

butte Montmartre, à Paris, par un bon vent d'ouest qui les porterait en Russie sans toucher terre en Allemagne. Si ce voyage s'effectue conformément au programme, ces deux capitaines de ballon seront reçus à Moscou avec un indescriptible enthousiasme.

On construit en ce moment à Paris un ballon dont le diamètre sera environ de 18 mètres et la capacité de 100,000 mètres cubes. La nacelle contiendra trois passagers avec leurs lits. Une grande voile adaptée au ballon, permettra d'accélérer sa vitesse. Il y aura 4,000 livres de lest, y compris des vivres et provisions, un bateau-traineau, des fusils, des appareils scientifiques. M. Andhrée, savant explorateur suédois, en surveille la construction et a l'intention d'aller dans ce ballon à la recherche du Pôle Nord. Nous lui souhaitons un heureux voyage.

M. Félix Faure, qui, lui aussi, ne craint pas les voyages, s'apprête à aller passer les vacances de Pâques au Havre où l'on apprête en ce moment son beau pavillon de la côte d'Ingouville. M. Félix Faure est très aimé au Havre et M^{me} Faure y est très aimée. Tous les Havrais seront heureux de pouvoir crier encore « Vive Félix ! »

Il y a, cette semaine, une grande animation dans les grands cercles de Paris où ont lieu des ballottages pour la nomination de membres permanents et où l'on préside à l'élection des membres du Comité. L'assemblée générale du cercle de l'Union artistique vient d'avoir lieu. La présidence reste au marquis de Vogüé. Le vice-amiral Duperré, M. L. Gérôme, le marquis de Massa, le baron d'Orgeval, le vicomte de Saporta et le général baron de Launay sont nommés vices-présidents. Voilà un joli bouquet de notabilités!

DANGEAU.

FAITS DIVERS

L'EAU DU LÉMAN A PARIS. — On sait que la ville de Paris projette d'amener les eaux du Léman à Paris.

Le *Léman republicain* a publié sur ce grandiose projet les renseignements suivants qui lui ont été fournis par M. l'ingénieur Badois, l'un des promoteurs de la demande en concession :

Le canal projeté s'amorcera dans le lac Léman à quelques centaines de mètres à l'ouest de l'Orphelinat du Père Joseph de Thonon.

L'aqueduc sera prolongé dans le lac, jusqu'à environ 400 mètres du rivage, par deux tuyaux de 3 mètres de diamètre, en acier doux, disposés en fourche. La tête de la conduite présentera donc l'aspect d'un Y, les deux branches supérieures figurant les tuyaux immergés dans le lac, et la branche inférieure le commencement de la conduite souterraine. — Ce dispositif a pour but de briser le courant et de diminuer les chances d'obstruction.

Les deux tuyaux métalliques immergés suivront le fond du lac jusqu'à environ 400 mètres du bord; leur embouchure se trouvera à environ 40 mètres au-dessous de la surface, profondeur jugée nécessaire pour avoir des eaux exemptes d'impuretés et toujours fraîches.

Sur le rivage, il sera construit un bâtiment spécial où seront installées les vannes régulatrices et d'arrêt nécessitées par les crues du Léman.

A sa sortie du lac, avec une pente moyenne de 50 centimètres par kilomètre, l'aqueduc se dirigera en droite ligne sur Machilly, passant presque sous Collongette, Aubonne et Tholomaz.

Un peu avant la station de Machilly, il tournera à l'ouest et cotoiera le chemin de fer jusqu'à Juvigny, d'où il ira en ligne droite vers le pont d'Etrembière, point où il passera sous l'Arve.

Il longera ensuite le Salève sans quitter le territoire français, presque sous le chemin de fer, laissera Saint-Julien à environ 2 kilomètres au nord, contournera le Mont-Vuache, et ira passer vers Culoz, Mâcon et Charolles d'où il redescendra au nord sur Paris.

Dans toute la traversée du Chablais, et même de la Haute-Savoie jusqu'aux approches du Rhône, l'aqueduc sera en tunnel.

La position du tunnel au-dessous de la surface du sol variera de 50 à 70 mètres de profondeur. C'est dire que, dans le Chablais, l'eau destinée aux Parisiens passera sous nos pieds et sans même que nous nous en apercevions.

Mais bien que ce gigantesque travail ne doive causer aucun préjudice à la culture, il va sans dire que les propriétaires des parcelles sous lesquelles passera le canal, recevront une indemnité, convenue à l'amiable ou fixée par le jury d'expropriation, car la propriété du sol comporte celle de ses dessous, qu'on appelle, en style juridique, *ses tréfonds*.

LA PRODUCTION DES VINS EN 1895. — La récolte de 1895 est évaluée à 26,688,000 hectolitres. Elle est inférieure de 12,365,234 hectolitres à la récolte de 1893, et de 4,013,234 à la moyenne décennale. Depuis 1880, on n'avait pas vu aussi faible récolte.

En compensation, les vins sont de qualité supérieure, et malgré une réduction d'un tiers sur les quantités, la valeur de la récolte, qui s'élevait à 929 millions, en 1894, se maintient encore en 1895 au chiffre élevé de 830 millions, se subdivisant comme suit :

1^o Vins de qualité supérieure (et les statistiques classent dans cette catégorie les vins dont le prix de vente chez le récoltant dépasse 50 francs l'hectolitre, droit non compris), 74 millions de francs, correspondant à une quantité de 95,000 hectolitres;

2^o Vins de qualité ordinaire, 756 millions de francs, correspondant à une quantité de 25,783,000 hectolitres, ce qui fait ressortir à 30 francs l'hectolitre en moyenne la valeur des vins ordinaires de la dernière récolte.

Superficie des vignobles. — La reconstitution des vignobles se traduit par des augmentations de superficie dans 26 départements, mais le défaut de ressources a paralysé sur beaucoup de points les nouvelles plantations.

Toutes compensations faites, la superficie de l'ensemble du vignoble français a diminué en 1895 de 18,839 hectares. Cette superficie est aujourd'hui de 1,747,002 hectares.

Le rendement moyen à l'hectare, pour l'année 1895, ressort à 15 hectolitres, soit une diminution de 7 hectolitres, par rapport à la quotité de rendement moyen de 1894.

L'Administrateur-Gérant : L. AUREGLIA.

OFFICES DE LA SEMAINE SAINTE

VENDREDI-SAINTE

Cathédrale de Monaco. — A 4 heures après-midi, cérémonie des Trois heures d'Agonie de N. S. Jésus-Christ. Discours du R. P. Groffier, S. J., prédicateur de la Station. Oratorio sur les Sept paroles du Christ, par la Maitrise et l'Orchestre, sous la direction de M. F. Bellini, maître de chapelle.

PROGRAMME

- Entrée. — *Marche funèbre* (orchestre)... Beethoven.
 1. *O Vos Omnes*, (solo de soprano)... T. Dubois.
 M^{me} Orengo.
 Discours sur la Première Parole
 2. *Pater dimitte illis* (chœur)... Rossi.
 Discours sur la Deuxième Parole
 3. *Hodie mecum eris* (duo)... T. Dubois.
 MM. Boggiano et Bergonzi.
 Discours sur la Troisième Parole
 4. *Deus meus* (solo de baryton)... T. Dubois.
 M. Toubas.
 Discours sur la Quatrième Parole
 Intermède. — *Le Crucifix* (duo)... Faure.
 M^{me} Orengo et M. Aspluga.
 Discours sur la Cinquième Parole
 5. *Sitio* (solo de basse)... Rossi.
 M. Bellando.
 Discours sur la Sixième Parole
 6. *Pater, in manus tuas* (solo de soprano)... T. Dubois.
 M^{me} Orengo.
 Discours sur la Septième Parole
 7. *Consummatum est* (récit et chœur)... T. Dubois.

Eglise Sainte-Dévote. — 9 heures du matin, Messe des Présanctifiés, Procession au reposoir; 4 heures et demie après-midi, exercice du Chemin de la Croix, suivi d'une instruction en langue anglaise.

Eglise Saint-Charles. — A 8 heures un quart du soir. Oratorio en l'honneur de N.-D. de la Compassion et *Stabat Mater* de Rossini, par plusieurs artistes, sous la direction de M. Vallini, maître de chapelle. Discours de M. l'abbé Bonnetty, prédicateur de la Station.

FÊTE DE PAQUES, 5 avril

Cathédrale de Monaco. — 10 heures, Grand'Messe Pontificale, suivie de la bénédiction papale. Messe solennelle par la Maitrise et l'Orchestre.

Eglise Sainte-Dévote. — 11 heures, Messe en musique, par M^{lle} Bidan et M. Martinet.

Eglise Saint-Charles. — 9 heures et demie, Messe solennelle. 11 heures, Messe en musique.

Etude de M^e BLANC, notaire, à Monaco

AVIS

Par acte passé devant M^e BLANC, notaire, les 24 et 25 mars courant, enregistré, monsieur Philippe CHIARENA, boulanger-pâtissier, à Monaco, ayant cédé au sieur Pierre-Arthur GRANARA, le fonds de commerce de boulangerie-pâtisserie qu'il exploitait à Monaco, rue Grimaldi, 9, les créanciers, s'il en existe, sont invités à faire oppositions dans la huitaine, en l'étude de M^e Blanc, notaire.

Pour extrait : *signé*, BLANC.

AVIS

Messieurs les Actionnaires de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers à Monaco sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire, le

Lundi 13 Avril 1896

à deux heures de relevée, au Siège de la Société, à Monaco.

L'Assemblée Générale se compose de tous les propriétaires ou porteurs de DEUX CENTS ACTIONS nouvelles de la Société ayant déposé leurs titres au Siège Social, au moins huit jours avant la réunion de l'Assemblée.

La production de récépissés ou contrats de nantissement énoncés à l'article trente-cinq des Statuts équivaut à celle des titres eux-mêmes.

AVIS

Messieurs les Actionnaires de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers à Monaco sont convoqués en Assemblée Générale Extraordinaire, le

Lundi 13 Avril 1896

à trois heures de relevée, au Siège de la Société à Monaco.

L'Assemblée Générale se compose de tous les propriétaires ou porteurs de DEUX CENTS ACTIONS nouvelles de la Société ayant déposé leurs titres au Siège Social, au moins huit jours avant la réunion de l'Assemblée.

La production de récépissés ou contrats de nantissement énoncés à l'article trente-cinq des Statuts, équivaut à celle des titres eux-mêmes.

ORDRE DU JOUR: Modifications aux articles 2 et 3, et décisions à prendre en vertu des articles 22 et 42 des Statuts.

Etude de M^e L. VALENTIN, notaire et défenseur à Monaco
2, rue du Tribunal

PURGE D'HYPOTHÈQUES LÉGALES

Aux termes d'un contrat reçu par M^e VALENTIN, notaire à Monaco, le 17 mars 1896, M. le comte Stanislas de SKARZYNSKI, chambellan de Sa Majesté l'empereur de Russie, propriétaire, demeurant à Varsovie (Russie) ayant élu domicile en l'étude de M^e Valentin, notaire, a acquis de: 1^o M^{me} Elise-Cécile LAVIGNE, propriétaire rentière, veuve de M. Charles-Joseph ROUDERON; 2^o E^t M. Jules-Adolphe-Alexandre MAHIEU, propriétaire rentier, et M^{me} Sophie-Théodorine ROUDERON, son épouse, demeurant tous ensemble à Monaco, Villa Stella, pour lesquels domicile est aussi élu en l'étude de M^e Valentin, notaire, un terrain situé à Monaco, quartier du Tenaio, d'une superficie de 1,294 mètres carrés 41 décimètres carrés, porté au plan cadastral sous le n^o 215 de la section E, tenant: au nord, à M. le comte de SKARZYNSKI, à un chemin d'accès et à M^{me} Philippe; à l'est M. VEROHEVEN; au midi, à la Compagnie du Chemin de Fer P.-L.-M.; à l'ouest, à M^{me} la comtesse REHBINDER, ensemble, le tiers du chemin d'accès desservant le terrain vendu, les deux quarts du rond-point reliant ce chemin avec l'avenue donnant accès sur la route Nationale, et enfin la mitoyenneté du mur le séparant de la propriété de M. VEROHEVEN.

Cette acquisition a eu lieu moyennant le prix total de cinquante-deux mille cinq cent cinquante-un francs trente centimes.

Une expédition dudit contrat, transcrite au bureau des hypothèques de Monaco, le 27 mars présent mois,

volume 49, numéro 13, a été déposée au Greffe du Tribunal Supérieur de Monaco, ce jourd'hui même.

Avertissement est donné aux personnes ayant le droit de prendre sur l'immeuble ci-dessus désigné, des inscriptions pour cause d'hypothèques légales, qu'elles devront requérir ces inscriptions dans le délai d'un mois de ce jour, à peine d'être déchues de tous leurs droits sur cet immeuble

Monaco, le 31 mars 1896.

Pour extrait: L. VALENTIN.

Étude de M^e A. BLANC, notaire et défenseur à Monaco
39, rue Grimaldi, Condamine

PURGE D'HYPOTHÈQUES LÉGALES

Aux termes d'un contrat passé devant M^e Blanc notaire à Monaco, le vingt-neuf février mil huit cent quatre-vingt-seize, monsieur Léon Bariquand, propriétaire, demeurant à Paris, ayant élu domicile en l'étude de M^e Blanc, notaire, a acquis de: Madame Adèle Biovès, propriétaire, veuve de monsieur Nicolas Viale et de monsieur Emile Biovès, avocat, et madame Anne-Amélie-Berthe Espanet, son épouse, demeurant tous à Menton, ayant aussi élu domicile en l'étude de M^e Blanc, notaire, un terrain situé à Monaco, route de Nice à Menton, au lieu dit le Tenaio, d'une contenance d'environ huit mille cinq cents mètres carrés, tenant: du nord, au chemin frontière de France; du midi, à la route; de l'ouest, à monsieur Verhoeven et de l'est au sentier du Tenaio, et cadastrée sous les numéros 251 et 252 de la section E

Cette acquisition a eu lieu moyennant le prix de cent mille francs.

Une expédition du contrat, transcrite au bureau des hypothèques de Monaco, le seize mars mil huit cent quatre-vingt-seize, volume 49, numéro 12, a été déposée au Greffe du Tribunal Supérieur de Monaco, ce jourd'hui même.

Avertissement est donné aux personnes ayant le droit de prendre sur l'immeuble sus désigné, des inscriptions pour cause d'hypothèques légales, qu'elles devront requérir ces inscriptions dans le délai d'un mois à peine d'être déchues de tous droits sur cet immeuble.

Monaco, le 31 mars 1896.

Pour extrait,
Signé: A. BLANC.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 22 au 29 mars 1896

CANNES, b. Monte-Carlo, fr., c. Ferrero,	sable.
ID. b. Bon-Pêcheur, fr., c. Arnaud,	id.
ID. b. Reine-des-Anges, fr., c. Daumas,	id.
ID. b. Rose et Blanche, fr., c. Lecoin,	houille.
MENTON, y. à vap. Séréda, amér., c. Gordon Bennet, passagers.	id.
NICE, yacht à vap. Morven, angl., c. Spriddell,	id.
ID. yacht à vap. Veglia, autrich., c. Sbrall,	id.
ID. vapeur, Vent-Debout, fr., c. Lambert,	id.
ID. yacht à vap. Marchesa, angl., c. Dimmick,	id.
SAINT-MAXIME, b. Désiré, fr., c. Malet,	bois à brûler.
GENÈS, yacht à vapeur Eros, fr., c. Calva,	passagers.
TOULON, vapeur de l'Etat. Utile, fr., c. Cros,	id.
ID. vapeur de l'Etat, Achéron, fr., c. Coreil,	id.

Départs du 22 au 29 mars

CANNES, b. Monte Carlo, fr., c. Ferrero,	sur lest.
ID. b. Rose et Blanche, fr., c. Lecoin,	id.
ID. b. Bon-Pêcheur, fr., c. Arnaud,	id.
ID. b. Reine-des-Anges, fr., c. Daumas,	id.
SAINT-MAXIME, b. Désiré, fr., c. Malet,	id.
MENTON, y. à vap. Séréda, amér., c. Gordon Bennet, passagers.	id.
NICE, yacht à vap. Morven, angl., c. Spriddell,	id.
ID. yacht à vap. Veglia, autrich., c. Strohl,	id.
ID. vapeur, Vent-Debout, fr., c. Lambert,	id.
ID. yacht à vap. Marchesa, angl., c. Dimmick,	id.
ID. yacht à vap. Arcturus, angl., c. Davis,	id.
TOULON, vapeur de l'Etat Utile, fr., c. Cros,	id.
ID. vapeur de l'Etat, Achéron, fr., c. Coreil,	id.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'Observatoire: 65 mètres)

Mars	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES					TEMPÉRATURE DE L'AIR					Humidité relative moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL						
	réduites à 0 de température et au niveau de la mer					(Le thermomètre est exposé au nord)													
	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir									
23	762.8	762.1	761.1	761.1	761.2	14.2	16.8	16.1	17.2	14.5	60	Calme	Beau						
24	760.5	760.1	759.1	758.9	759.2	14.2	16.8	17.1	15.1	13.3	57	id.	id.						
25	758.3	758.3	758.0	757.2	757.8	14.2	15.7	17.6	16.1	14.2	61	S E faible	Couvert						
26	757.1	757.2	756.5	755.3	756.6	14.2	16.5	16.2	14.5	13.2	59	id.	Beau						
27	758.1	758.2	756.2	754.1	754.5	14.8	16.2	16.2	14.2	13.2	62	Calme	id.						
28	752.9	752.5	750.8	748.1	747.1	13.2	15.2	15.9	14.8	14.2	45	S O violent	id.						
29	740.1	742.3	742.2	741.7	742.8	11.2	12.9	14.9	14.2	11.3	58	S E faible	Couvert						
DATES											23	24	25	26	27	28	29	Pluie tombée: 0 ^{mm}	
TEMPÉRATURES EXTRÊMES											Maxima	17.2	17.3	17.6	17.2	16.7	16.2		14.9
											Minima	13.8	12.5	12.7	12.8	11.9	10.3	10.2	

100 ACTIONS Cercle de Monaco à vendre 15 avril 96, à 3 heures, étude de M^e SEGOND, not., 7, r. Laffite, à Paris, lots de 4 actions. M. à pr. 4,800 fr., soit 1,200 fr. par action. S'adr. à M^e SEGOND, M^e PAGÈS, avoué, 7, r. Auber, M^e LAVOIGNAT, notaire, 5, r. Auber.

GRAND BAZAR MAISON MODÈLE

DAVOIGNEAU-DONAT
Avenue de la Costa — MONTE CARLO — Rue de la Scala

Médaille aux Expositions Universelles: Anvers, 1885; Paris, 1889

PRIX FIXE

ARTICLES DE PARIS
SOUVENIRS DE MONACO ET DE MONTE CARLO
PAPETERIE, FOURNITURES DE BUREAUX, PHOTOGRAPHIES
OBJETS RELIGIEUX, PARFUMERIE
ÉVENTAILS, GANTS, BONNETERIE, BROSSERIE
LINGERIE, RUBANS, MERCERIE, DENTELLES
OMBRELLES, PARAPLUIES, CANNES
ARTICLES DE JEUX, OPTIQUE, JOUETS
ARTICLES DE VOYAGES ET DE MÉNAGE

MAISON RECOMMANDÉE — ON PARLE LES LANGUES

HOUSE AGENT

Agence de Location (Villas)
VENTE de TERRAINS dans de BONNES CONDITIONS

S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare
MONACO-CONDAMINE

PARFUMERIE DE MONTE CARLO

N. MOEHR
Fournisseur breveté de S. A. S. le Prince de Monaco

PRODUITS SPÉCIAUX
VIOLETTE DE MONTE CARLO
MUGUET DE MAI
BOUQUET MONTE CARLO
EAU D'IRIS DE MONACO
EAU DE COLOGNE
FLUIDE LÉNÉTIQ MOEHR
EAU, PÂTE ET POUDRES DENTIFRICES
Poudre de Riz et Velouta
SAVONS DE TOILETTE

NESTOR MOEHR
PARFUMEUR-DISTILLATEUR
MONTE CARLO, boulevard Peirera, MONTE CARLO

A LA
BELLE JARDINIÈRE DE MONACO
Boulevard de la Condamine, Monaco

MAISON SPÉCIALE POUR LES
VÊTEMENTS TOUT FAITS pour Hommes et Enfants

Cette Maison se recommande par la MODICITÉ de ses prix et la COUPE de ses vêtements.
Vente de confiance. — Les prix sont marqués en chiffres connus.

Imprimerie de Monaco — 1896